



**Réserve faunique
La Vérendrye**

**RÉSERVE FAUNIQUE LA VÉRENDRYE - OUTAOUAIS
Organisation et offre de la chasse printanière à l'ours noir
dans la réserve faunique La Vérendrye - Outaouais**

La Société des établissements de plein air du Québec (la « Sépaq »), demande des propositions de concessionnaires intéressés à organiser et offrir la chasse printanière à l'ours noir dans la réserve faunique La Vérendrye - Outaouais, pour les saisons d'opération 2012 à 2016 pour le secteur Le Domaine et 2012 à 2016 pour le secteur Sud de la réserve.

Les documents d'appel d'offres peuvent être obtenus à compter du **10 janvier 2012** au bureau de la réserve faunique La Vérendrye - Outaouais, Montcerf-Lytton (Québec), J0W 1N0, ou en téléphonant au (819) 438-2017 moyennant un montant comptant, un chèque visé, un mandat poste, carte de crédit ou paiement direct, non remboursable, de VINGT-CINQ DOLLARS (25 \$) incluant toutes taxes.

Seules seront considérées les propositions présentées par des personnes physiques ou morales ayant un établissement au Québec et qui ont acheté les documents d'appel d'offres au même nom que celui sous lequel elles soumissionnent.

Les propositions seront reçues dans les enveloppes fournies à cet effet jusqu'au **31 janvier 2012, 10 h** et seront ouvertes publiquement le même jour, à la même heure au bureau de la réserve faunique La Vérendrye - Outaouais, Montcerf-Lytton (Québec), J0W 1N0.

La Sépaq se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des propositions déposées.

La Société des établissements de plein air du Québec

Le directeur des opérations
Secteur faunique
Dave Boulet